

Association ARDEVIE

RAPPORT MORAL

Adopté par l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2023

Grâce à l'ensemble des efforts déployés, la Covid-19, de variant en variant, est désormais passée au rang des maladies infectieuses que l'on pourrait qualifier de communes, même si la vigilance reste de mise, pour éviter la réapparition de cas groupés, autrement appelés « clusters », dont on a pu mesurer toutes les contraintes.

Ceci étant, le moment est donc venu de reprendre notre « marche en avant », muni de la « boussole » que constitue toujours notre projet associatif, dans l'attente du bilan exhaustif qu'il nous faudra, collectivement, en tirer avant que d'entreprendre l'élaboration du suivant.

Pour le CSSR « Les Glamots », cela passe, dans un premier temps, par un retour, a minima, au niveau d'activité d'avant crise sanitaire. Il s'agit là d'un préalable absolu, en hospitalisation complète comme en hospitalisation de jour, avec les prises en charge spécifiques sclérose en plaque, maladie de Parkinson et lombalgie chronique. Un préalable, à mon sens, à tout projet de diversification de l'offre, fut-ce par la conversion de lits et la mobilisation de moyens existants.

Ce d'autant que, si nous avons bénéficié, jusque-là, du maintien de nos dotations, la réforme de tarification des désormais SMR, annoncée pour le mois de juillet prochain, fait peser quelques incertitudes sur les moyens qui pourraient nous être alloués à l'avenir, avec une forte part directement liée à l'activité, nous renvoyant à nos responsabilités, notre capacité à développer les prises en charge patients, pour répondre aux besoins de notre territoire.

Je sais que la volonté d'un retour, aussi rapide que possible, à une activité plus soutenue, à moyens, dans un premier temps au moins, constants, est partagée par le plus grand nombre des personnels du SMR, qui s'y emploient au quotidien, les chiffres sont là pour en attester. Au nom de notre Conseil d'Administration, de son Bureau, je

les en remercie ; raison de plus, c'est ma responsabilité, pour dire, si d'aucun(e)s en doutaient encore, que nous entendons voir cette reprise se poursuivre et s'amplifier, avec une évaluation partagée, en continu, qui nous permettra, si nécessaire, les diagnostics une fois posés, de lever collectivement les freins éventuels.

Au-delà, nous entendons bien entendu poursuivre notre développement, un développement aussi innovant que possible, vers d'autres mentions (pneumologie, nutrition-endocrinologie, ...). Un développement innovant sur lequel nous attendons le soutien de l'État, via l'ARS Nouvelle Aquitaine, à égalité de traitement avec d'autres établissements de la région, notre situation financière, résultat d'une saine gestion, ne pouvant, à mon sens, être, fut-ce un seul instant, invoquée pour conclure au fait que nous n'aurions pas besoin d'un tel concours.

Voilà les quelques réflexions que je souhaitais évoquer au sujet du SMR, s'agissant tant de l'année écoulée que des temps qui viennent, en redisant toute ma confiance, partagée, je le sais, par le Conseil d'Administration, à l'ensemble de ses personnels pour assurer l'avenir de cet établissement.

Quelques mots également et ma vision sur l'Ehpad « Les Écureuils ». Avec là encore, ma reconnaissance et celle du Conseil d'Administration à l'ensemble des personnels qui, par-delà la difficulté à vivre les vagues successives de la pandémie de Covid 19, continuent d'écrire, ensemble, la belle histoire de cet établissement, né voilà plus de 50 ans et dont la renommée n'est plus à faire.

Mais un établissement qui, comme tous les Ehpad de France et en particulier de Charente, connaît aujourd'hui, malgré une gestion désintéressée des plus rigoureuses, d'importantes difficultés liées, pour l'essentiel, au sous-financement des besoins, s'agissant notamment de la section dépendance, qui relève du Département mais également de la section hébergement, qui pose tout le problème du « reste à charge » des résident(e)s et de leurs familles, la section « soins », financée par l'État et l'Assurance maladie, étant, elle, peu ou prou, à l'équilibre.

Ce constat fait, je considère, là encore, de ma responsabilité, comme nous le faisons avec notre fédération, la FEHAP, pour ce qui est du secteur privé solidaire mais cela

vaut pour tous les Ehpad, quel que soit leur mode de gestion, s'agissant d'abord des personnes accueillies, que d'en appeler à nos autorités de contrôle, au Département pour que le forfait dépendance, encore trop faible en Charente, soit sensiblement revalorisé et à l'État pour rappeler la nécessité de dispositions nouvelles, globales et fortes, pour une prise en charge solidaire du vieillissement, telle qu'amorcée avec la création d'un 5^{ème} risque à l'Assurance maladie... qu'il ne reste plus qu'à financer.

Mais, je le dis également, cette attente de réponses du Département comme de l'État, chacun pour ce qui le concerne, ne doit pas nous exonérer de rechercher, sans plus attendre, toutes les améliorations réalisables ; je pense notamment au recours à l'intérim, qui, de mon point de vue, ne doit être que le dernier recours, ce d'autant qu'au-delà du surcoût notable par rapport à l'emploi sous CDI ou CDD, il peut être, de par la rotation parfois importante des personnels mis à disposition et les temps d'adaptation au poste de travail, facteur d'une surcharge globale, pour leur accompagnement et, partant, d'une mise en tension contre-productive des effectifs permanents.

Des améliorations qui, à volume financier constant, ne nous permettront pas d'éviter une hausse des tarifs journaliers pour l'ensemble des résidents à venir ; une évolution que nous devons toutefois, c'est notre volonté, limiter au plus juste, en toute transparence et dans l'intérêt, bien compris, de chacun(e).

Un passage obligé qui ne doit pas nous empêcher, tout au contraire, de réfléchir à une évolution de l'offre, notamment avec ce que l'on nomme parfois l'« Ehpad hors les murs », pour toujours mieux répondre aux attentes de notre société en matière de « bien vieillir », avec une citoyenneté active, maintenue aussi longtemps que possible et une solidarité intergénérationnelle du quotidien, pour continuer de « faire commun ».

Un mot enfin sur DomiClés16 et ses trois SAMSAH.

Un établissement qui, après avoir maintenu le lien avec les personnes accompagnées tout au long de la pandémie, poursuit sa route et son développement, pour toujours mieux répondre aux besoins, croissants, sur les territoires, qu'il fait bénéficier de ses compétences, ses savoir-faire, son expertise, en véritable « centre de ressource », connu

et reconnu.

Un développement qui va être facilité par l'augmentation du nombre de places du SAMSAH « cérébrolésés » et la signature du CPOM qui, en autorisant la fongibilité des résultats des trois SAMSAH, facilitera la gestion globale de l'établissement, lui donnant plus de souplesse pour pouvoir adapter, en continu, ses moyens aux besoins, suivant les pathologies et les publics suivis.

En un mot et sans vouloir allonger le propos, pour laisser la parole aux acteurs du quotidien, notre association Ardevie, forte de ses acquis, peut et doit continuer de se développer, en adaptant son offre, qui doit se transformer pour toujours mieux répondre aux besoins de nos territoires et aux attentes de notre société, arbitrés par la décision du politique, en charge du « bien commun ».

Elle le fera en poursuivant, à l'interne, un dialogue social de qualité, en continuant de nourrir une relation constructive avec l'ensemble des autorités de contrôle et, au-delà, en restant force de proposition, d'innovation, en recherchant les coopérations, les partenariats, voire les alliances les plus pertinents, sans exclusive aucune, à commencer par les acteurs déjà présents sur nos territoires et avec lesquels nous partageons ces valeurs d'humanisme et de solidarité qui nous animent.

Des contacts existent, que nous ayons été approchés ou soyons, nous-même, à l'initiative.

Mais nous savons que ces évolutions s'inscrivent dans la durée. J'en prendrai, pour exemple, notre action, nos discussions avec de multiples interlocuteurs, près de dix ans durant, pour l'ouverture d'une formation de masseurs-kinésithérapeutes en Charente. Un projet collaboratif, multipartenarial, qui est enfin devenu réalité en 2020, suite à l'accord donné par le Ministère de l'Enseignement supérieur, à l'engagement de la Région Nouvelle Aquitaine, du Département de la Charente, avec l'Université de Poitiers, la Croix Rouge Française et son IFMK de Limoges.

Alors que cette formation, gratuite, développée en apprentissage sur les 3^{ème} et 4^{ème}

années, va intégrer sa quatrième promotion d'étudiants à la rentrée 2023, nous restons, avec l'ensemble des acteurs de terrain, résolument engagés, après le bilan récemment tiré de ses premières années d'existence, pour son maintien à l'issue de cette première expérimentation, le temps nécessaire pour avoir un retour d'expérience suffisant, y compris sur l'évolution, très attendue, de l'effectif de masseurs-kinésithérapeutes en Charente, en établissements comme en cabinets, en libéral, pour être en capacité d'améliorer la prise en charge des patients sur l'ensemble de notre territoire départemental.

Voilà l'enjeu du quotidien pour chacun, chacune d'entre nous, personnels comme adhérents de notre Association, parce qu'il nous faut toute la vigilance nécessaire, individuelle et collective, pour, jour après jour, tenir le cap. Avec un enjeu supplémentaire pour le Conseil d'Administration qui sortira de cette Assemblée Générale et le Bureau qu'il désignera à son issue : bâtir, avec la même démarche collaborative que pour le précédent, notre nouveau projet associatif, en phase avec les temps qui viennent. Parce que ce projet, cette projection dans l'avenir, porteuse d'évolutions nécessaires voire attendues, ne saurait être subie ni même consentie mais doit pouvoir être partagée par le plus grand nombre, bien conscients, individuellement et collectivement, de nos forces comme de nos fragilités et fermement décidés à toujours saisir toutes les opportunités en même temps qu'à nous efforcer de maîtriser au mieux les risques. Parce que c'est là la marque même de l'économie sociale et solidaire, libératrice d'un pouvoir d'agir citoyen, responsable, dans comme hors l'entreprise et qui, c'est ma conviction, pourrait constituer une des réponses à ce que l'on évoque parfois comme une crise de nos démocraties représentatives ou peut-être, plus simplement, donner plus de sens encore à la vie pour chacune, chacun d'entre nous.

Jean-Claude VIOLLET